



**SYNDICAT CGT DES TERRITORIAUX DE CHAMBÉRY**

**ET DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

Civilité (M./Mme/Melle) :

Nom (Maj.) :

Prénom :

Date de Naissance :        /        /

Adresse :

Code Postal et Ville :

Téléphone Personnel :

Portable :

Téléphone du Travail :

Mail :

Catégorie : A  B  C

Service :

Grade :

Fonction ou poste :

Situation Professionnelle :    Actif-ve                      Retraité-e    Montant de la cotisation  
mensuelle (inscrire 1 % du salaire Net) :

(ex: pour 1500 €/mensuel, inscrire 15 €)



Cgt Territoriaux Chambéry et du CCAS  
77 rue Ambroise Croizat BP 50307  
73003 Chambéry Cedex

Mail : [cgt-territoriaux@mairie-chambery.fr](mailto:cgt-territoriaux@mairie-chambery.fr)  
Notre site: <http://chambery.reference-syndicale.fr/>

Facebook : La CGT Territoriaux Chambéry Ville-Métropole-Ccas & Etablissements Publics

Tel : 04 79 62 22 59/ 06 87 51 26 14

## Extrait des Statuts et valeurs de la CGT

**Art 4** : Le Syndicat a pour but :

- d'assurer la défense générale des intérêts professionnels, économiques et moraux des salariés actifs et retraités relevant de son champ de syndicalisation.
- de contribuer à la lutte d'ensemble des salariés pour la suppression de l'exploitation capitaliste et à la solidarité nationale et internationale envers les salariés et les peuples qui, comme nous, luttent pour de profonds changements sur la base d'objectifs de transformation de la société répondant aux besoins de l'Homme.
- 

Pour atteindre ces objectifs, le syndicat :

- s'appuie et développe dans son orientation, dans son action, les principes du syndicalisme démocratique, unitaire, de masse, de classe et indépendant
- anime en toutes circonstances le travail d'information, d'explication, de formation et d'éducation syndicale. Il organise la solidarité ouvrière et le soutien aux victimes de la répression, partout où les libertés et les droits de l'Homme sont menacés ou violés et partout où il y a lutte de classe.

Dans son activité, il s'inspire du souci constant de l'unité d'action des travailleurs et agit pour la réunification syndicale.

Nul ne peut se servir de son titre de fédéré ou d'une fonction du syndicat dans un acte politique ou électoral extérieur à l'organisation.

**Important** :

Le syndiqué a des droits, ceux d'être informé et formé. Il a des convictions et doit les faire vivre à travers son implication dans son syndicat, mais aussi autour de lui dans son service ou dans son voisinage.

Ce jour, j'adhère au syndicat CGT des Territoriaux de Chambéry et du CCAS.

A Chambéry, le

Signature suivie de la mention « Lu et Approuvé »

